• Août 1459 :

ADV, 24 H, Cordeliers d'Avignon, article 30, fol. 140v°

BM Avignon, ms 5944, n°153 (H. Chobaut)

Cit. ROSSIAUD, Jacques, Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval. Mémoire de synthèse : Reconstitution d'objet. Chronologies : climats, épidémies, guerres, subsistances (circa 1350 - circa 1550), Thèse d'Histoire, Paris I, 1994.

Les Cordeliers d'Avignon ne peuvent faire moudre à cause des inondations (28 août) (la mention "inundatio aquari" est annotée en marge du registre de comptes des Cordeliers).

28 août 1459 : "Item, eadem die quia conventus non habebat ratione innundationis aquarum emi panem pro tota die pro que solvi".

AC Avignon, BB 3, fol. 46v°-47, délibération du 4 septembre 1459

Cit. ROSSIAUD, Jacques, Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval. Mémoire de synthèse : Reconstitution d'objet. Chronologies : climats, épidémies, guerres, subsistances (circa 1350 - circa 1550), Thèse d'Histoire, Paris I, 1994.

Mentions de réparations ("sup facto palerie sive portuo existentis in portali porte aquerie").

• Octobre 1459 :

AC Avignon, BB 3, fol. 49, délibération du 16 octobre 1459

Durance et Duransole causent beaucoup de ravages au terroir ce qui oblige le conseil d'Avignon à faire des dépenses pour les réparations ("sup facto Duransolle et Durantie, pro tanto per preponebitur per ipsi Durentia et Durensolla erant pro temporabus presenti et futoro valde obnoxii et nocini territorio Avinion").

AC Arles, BB 4, fol. 115v°, délibération du 8 décembre 1459

ROSSIAUD, Jacques, Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval. Mémoire de synthèse : Reconstitution d'objet. Chronologies : climats, épidémies, guerres, subsistances (circa 1350 - circa 1550), Thèse d'Histoire, Paris I, 1994.

Les eaux entrent dans la roubine de Meyrane à cause des inondations du Rhône touchant le terroir et la cité d'Arles.

Jacques Rossiaud indique que les levées de la Vernède sont endommagées, ce que le texte de la délibération d'Arles ne mentionne pas.















